

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 75 (1930)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXV^e Année

N^o 11

Novembre 1930

Les manœuvres de la 1^{re} division

7-11 septembre 1930.

Le terrain des manœuvres de la 1^{re} division renforcée était limité au sud par la ligne Mont-de-Cheseaux-Lac de Bret-Tour de Gourze, à l'est par la ligne Rueyres-Le Crêt-Fiaugères-Écoteaux-Attalens, au nord par la ligne Mézières-Vauderens-Vuisternens-devant Romont, à l'ouest par la ligne Paudex-Belmont-Chalet-à-Gobet-Montpreveyres.

Pays très couvert et très coupé, traversé de l'est au nord par la Broye. La partie sud de ce terrain est couverte par les hauteurs boisées du Jorat dont les crêtes dépassent 900 mètres. Au nord-est le plateau de Fiaugères-Le Crêt (point culminant 927 m.) domine la vallée de la Broye.

Dans la composition des partis, on avait compensé la faiblesse en infanterie de bleu par une force quadruple de cavalerie, par un groupe cycliste et un groupe attelé de mitrailleurs.

Du côté rouge : 11 bataillons, 2 compagnies cyclistes, 2 escadrons et 12 batteries (dont 3 d'obusiers et 2 de canons de 12 cm.) ; du côté bleu : 6 bataillons, 4 compagnies cyclistes, 3 compagnies attelées de mitrailleurs, 8 escadrons et 8 batteries. C'est la composition habituelle, depuis quelques années, de la division dite « légère ».

D'après les rapports de front du 8, IX, les effectifs étaient les suivants :

| | Of. | S. Of. et so.d. | Chevaux | F. M. | Mitr. | Canons |
|-----------------|-----|--------------------|---------|-------|-------|--------|
| Rouge | 650 | 10500 | 2600 | 400 | 108 | 48 |
| Bleu | 450 | 7600 | 3000 | 330 | 111 | 32 |

On comptait, en moyenne, 1800 hommes par régiment d'infanterie, 140 par escadron ou par batterie. La 1^{re} division